RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Guyane

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 14 mars 2025

Précisions sur la qualité de l'eau du robinet

Suite à la parution de l'article « l'eau potable de l'Ile de Cayenne polluée à l'aluminium » dans le journal France Guyane du 14 mars 2025, l'ARS souhaite vous apporter les précisions suivantes.

L'eau du robinet de plusieurs communes du territoire contient de l'aluminium, parfois au-delà de la valeur de référence fixée à 200 µg/L. Mais il est essentiel de rappeler que le dépassement de cette valeur de référence n'induit pas automatiquement de risque sanitaire pour le consommateur.

Ces dépassements indiquent cependant une qualité de l'eau dégradée qui nécessite des actions des collectivités concernées afin de faire baisser ces taux.

L'eau du robinet en Guyane peut ainsi continuer à être consommée sans crainte de risque sanitaire lié à l'aluminium.

L'ARS reste vigilante en effectuant régulièrement des contrôles sur l'ensemble des communes de Guyane.

Nous vous rappelons que pour connaitre la qualité de l'eau sur votre commune, plusieurs possibilités :

- *la consultation des info factures rédigées par l'ARS que vous retrouverez une fois par an sur vos factures d'eau,*
- *la consultation de l'ensemble des mesures réalisées sur le réseau de distribution sur le site internet de l'ARS,*
- *la consultation des bilans triennaux sur le site de l'ARS qui constitue une synthèse de la qualité de l'eau en Guyane.*

Contact presse

Adien ORTELLI – Responsable Pôle Santé-Environnement
Tél : 06.94.23.32.81
Mél : adrien.ortelli@ars.sante.fr

56, avenue Alexis Blaise
CS 40696 – 97336 Cayenne Cédex